



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Canada

Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2019-2020

VOLUME 2

Engagement envers
les institutions financières

Le présent volume du rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées aux articles 13 et 14 de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes (*Loi Bretton Woods*) et à l'article 7 de la Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (*Loi sur la BERD*).

Also available in English under the title *Volume 2 of the Report to Parliament on the Government of Canada's International Assistance 2019-2020 – Engagement with International Financial Institutions*.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ou autre permission, à moins d'avis contraire. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sauf avec la permission écrite d'Affaires mondiales Canada ou du ministère des Finances Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Affaires mondiales Canada ou le ministère des Finances Canada :

Courrier :

Affaires mondiales Canada
125, rue Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada

Téléphone :

Affaires mondiales Canada :

Au Canada, à l'extérieur de la région de la capitale nationale : 1-800-267-8376 (sans frais)

Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-944-4000

Ministère des Finances Canada :

Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-369-3710

Sites Web : www.international.gc.ca et www.fin.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca et fin.financepublic-financepublique.fin@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances, 2021.

N° de catalogue : FR2-28F-PDF

ISSN : 1926-3961

Tableau des matières

Introduction	4
--------------------	---



Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale	5
Exigences en matière de rapports.....	6
Gouvernance et représentation	6
Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2019-2020.....	7
Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale.....	10
Acquisitions de la Banque mondiale au Canada	11
Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods).....	13



Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international.....	19
Gouvernance et représentation	20
Ressources, prêts et développement des capacités du FMI	21
Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	27
Communiqué de la quarante-et-unième réunion du CMFI.....	31



Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour les activités de reconstruction et de développement.....	33
Exigences en matière de rapports.....	34
Gouvernance et représentation	34
Avantages de l'adhésion à la BERD	36

Introduction

Le volume 2 du *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2019-2020* donne de l'information sur les engagements du Canada envers les institutions financières internationales (IFI)¹, en mettant l'accent sur les engagements et les activités visant le Groupe de la Banque mondiale (section A), le Fonds monétaire international (section B) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (section C), puisqu'ils répondent à diverses exigences au titre de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Loi de Bretton Woods) et de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD).

Les IFI fournissent une aide financière et technique aux gouvernements de pays en développement, et dans certains cas à des acteurs du secteur privé, pour favoriser la réduction de la pauvreté et le développement économique à long terme. Ces investissements couvrent un vaste éventail de secteurs : l'éducation, la santé, l'administration publique, les infrastructures, le développement des secteurs financier et privé, l'agriculture et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Certaines IFI, dont le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, soutiennent également les pays en développement en offrant des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse et des activités de développement des capacités.

Le Canada fournit des contributions de base pour soutenir les opérations et les activités des IFI, ainsi que des fonds pour des projets particuliers. Le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques des IFI et en surveille les activités financières grâce à sa participation aux conseils des gouverneurs et aux conseils d'administration, ces derniers étant responsables des décisions quotidiennes. Le Canada participe également aux travaux de divers comités internes et engage un dialogue constructif avec les autres actionnaires.

Pour établir une orientation stratégique à son engagement auprès des IFI, le Canada élabore des objectifs clés qui s'inspirent de son engagement à l'égard du multilatéralisme, de la politique étrangère et des priorités de développement, ainsi que des principes généraux de bonne gouvernance. Des détails concernant les priorités du Canada en matière d'engagement se trouvent dans le [volume 1 du présent rapport](#).

1 Ce rapport porte uniquement sur l'aide internationale et l'aide au développement officielle (ADO) qui sont versées par le gouvernement du Canada. Le [Rapport statistique sur l'aide internationale 2018-2019](#) comprend aussi l'aide internationale et l'ADO versées par les provinces, les territoires et les municipalités canadiennes. Veuillez consulter le Rapport statistique pour obtenir des définitions détaillées de l'aide internationale et de l'ADO.



SECTION A :
**Participation du Canada
aux opérations du Groupe
de la Banque mondiale**

Exigences en matière de rapports

La Loi de Bretton Woods, qui est entrée en vigueur en 1985, régit la participation du Canada auprès des institutions créées en application des Accords de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). Les institutions de Bretton Woods sont, pour le Canada, d'importants intermédiaires de prestation de l'aide internationale et de soutien à la stabilité économique et financière mondiale.

Aux termes des articles 13 et 14 de la Loi de Bretton Woods, le ministre des Finances doit déposer au Parlement un rapport annuel contenant un résumé général des opérations visées par cette loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, ainsi que les communiqués publiés par le comité directeur de chaque institution. Les sections A et B du présent volume répondent à ces exigences en matière de rapports.

Pour en savoir plus, consultez la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est régi par ses pays membres. Chacun d'eux détient des actions d'organismes qui constituent le Groupe. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est au nombre des 10 plus importants actionnaires du GBM. Depuis la création de la Banque mondiale en 1945, le Canada a souscrit 9,2 milliards de dollars américains au capital de la BIRD, de la SFI et de l'AMGI; il a en outre versé 12,2 milliards de dollars américains à l'IDA (voir le tableau 1).

Cela confère actuellement au Canada de 2,5 % à 3,0 % des voix au sein des différentes institutions de la Banque. À la Banque, le nombre de voix d'un pays est fonction du nombre d'actions qu'il détient. Un petit nombre de voix de base est aussi réparti également entre tous les membres.

Tableau A1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital de la Banque, juin 2020

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Souscriptions au capital et contributions	8 499,3	12 220,8 ²	620,2 ³	56,5
Montant versé	619,5	12 220,8	81,3 ³	10,7
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	7 879,8	–	–	45,8
Part des souscriptions ou des contributions (%)	2,95	4,57	3,17	2,95
Part des voix (%)	2,82	2,67	3,02	2,50

Des renseignements sur l'exercice 2019-2020 du GBM (du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020) sont fournis dans les [états financiers](#) de chaque entité (en anglais). Pour en savoir plus sur le rendement du GBM, consultez sa [page Web des résultats](#).

2 Il s'agit des contributions cumulatives du Canada à l'IDA.

3 Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élevaient à 81,3 millions de dollars américains, le Canada détient 620,2 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Les pays membres nomment chacun un gouverneur pour les représenter au Conseil des gouverneurs, qui constitue la plus haute instance du GBM. Les gouverneurs sont responsables des grandes décisions institutionnelles comme l'adhésion et la suspension de membres, le relèvement ou la réduction du capital-actions autorisé de la Banque, la détermination de la distribution du revenu net, de même que l'examen des états financiers et des budgets. Le gouverneur du Canada au GBM au cours de la période visée par le présent rapport était l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau, et la gouverneure suppléante du GBM était l'ancienne sous-ministre du Développement international, Diane Jacovella, jusqu'en septembre 2019. Le poste est demeuré vacant depuis lors.

Le Canada au Conseil d'administration

Les gouverneurs délèguent la gestion courante de l'organisation à 25 administrateurs à temps plein, en poste au siège du GBM, à Washington. Les administrateurs sont nommés pour deux ans. Ils représentent chacun un groupe de pays, lequel peut inclure plus d'un membre. Le Canada détient l'un de ces 25 sièges; il représente un groupe de pays composé également de l'Irlande et de 11 pays des Caraïbes. L'administrateur reçoit des conseils de représentants des gouvernements du groupe de pays au sujet des questions abordées par le Conseil d'administration. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'administratrice représentant le Canada au GBM était Christine Hogan, jusqu'à son départ en septembre 2019. La directrice exécutive actuelle du Canada est Louise Levonian.

Les décisions du Conseil d'administration sont habituellement le fruit d'un consensus. Lors des votes officiels, le nombre relatif de voix de chaque administrateur dépend du nombre d'actions détenues par le groupe de pays qu'il représente. D'autres renseignements sur le bureau de l'administratrice représentant le Canada se trouvent sur le [site Web de la Banque mondiale](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez consulter la [page Web du Conseil des administrateurs du GBM](#).

Le Canada au Comité du développement

Vu l'ampleur de la participation du Canada au capital-actions, le gouverneur canadien siège également au Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ce comité se réunit deux fois l'an, soit lors des assemblées du printemps et des assemblées annuelles à l'automne. Le Comité du développement est un forum de niveau ministériel du GBM et du FMI chargé de la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions liées au développement et les ressources financières nécessaires à la promotion du développement économique dans les pays en développement.

En 2019-2020, le gouverneur canadien a déposé deux déclarations du Comité du développement pour le compte du groupe de pays dont fait partie le Canada, le [19 octobre 2019](#) (en anglais) à Washington, et le [17 avril 2020](#) (en anglais) lors d'une réunion virtuelle. Le gouverneur a notamment souligné certaines des priorités du Canada au Groupe de la Banque mondiale, notamment l'autonomisation des femmes et des filles, la viabilité et la transparence de la dette, la coordination entre les IFI et une réponse rapide à la COVID-19.

Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2019-2020

Le Canada est un important donateur au GBM. En 2019-2020, il a versé les contributions suivantes déclarées à titre d'aide au développement officielle du Canada :

Contribution de l'IDA : 441,6 millions de dollars

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide pour les 74 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Conformément aux priorités du Canada en matière d'aide internationale, les opérations financées par l'IDA portent sur l'éducation primaire, les services de santé de base, l'eau potable et l'assainissement, les garanties environnementales, les améliorations au climat des affaires, l'infrastructure et les réformes institutionnelles. L'IDA offre aux pays des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts sans intérêt et des subventions en fonction du niveau de revenu de chaque pays et des résultats obtenus dans la gestion de leur économie et de leurs projets actuels avec l'IDA.

Au cours de la période visée par le rapport, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le Canada a versé 441,6 millions de dollars, conformément au montant convenu à la 18^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-18). Ce montant correspond au troisième et dernier versement de la contribution du Canada au titre de l'IDA-18. Cette contribution appuie les efforts de l'IDA visant à accroître l'efficacité de l'aide, à financer de grands projets régionaux comme des projets d'infrastructure et à fournir une aide spéciale à des États fragiles comme l'Afghanistan et Haïti, tout en veillant à éviter que l'endettement des pays atteigne un niveau insoutenable.

Allègement de la dette multilatérale par l'intermédiaire de la Banque mondiale : 48,1 millions de dollars

Dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), la Banque mondiale, le FMI et le Fonds africain de développement (FAD) ont accepté d'annuler la totalité de la dette admissible des pays pauvres très endettés. Au sommet du G8 tenu en 2005 à Gleneagles, au Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays donateurs ont convenu de dédommager intégralement, pour le compte de pays pauvres, la Banque mondiale, le FMI et le FAD pour les dettes qu'ils ont annulées, de façon à ne pas nuire à la capacité de ces institutions de fournir une nouvelle aide financière aux pays à faible revenu. L'engagement total du Canada pour la période de 50 ans de l'IADM se chiffre à 2,5 milliards de dollars répartis en paiements annuels. L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'IADM a considérablement réduit le fardeau de la dette dans les pays bénéficiaires. Au cours de la période visée par le présent rapport (du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020), le Canada a versé 48,1 millions de dollars au GBM aux fins de l'IADM.

Fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale : 414,6 millions de dollars

Les fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale constituent un instrument efficace pour l'acheminement du financement accordé par les donateurs de manière à s'attaquer aux grands problèmes stratégiques de développement à l'échelle nationale, régionale ou mondiale.

Plus particulièrement, ces fonds mobilisent du financement bancaire pour la réalisation de programmes de développement, notamment à la suite de catastrophes et de conflits. Ils permettent également aux donateurs et aux bailleurs de fonds du secteur privé qui financent des opérations de développement de s'associer à la Banque, conformément aux objectifs d'harmonisation. Ils renforcent la capacité de travailler dans des domaines novateurs et permettent à leur personnel de collaborer avec les organisations de la société civile. Les fonds fiduciaires peuvent être alimentés par un seul ou plusieurs donateurs. Le Canada contribue à ces deux types de fonds, en privilégiant toutefois les fonds fiduciaires à donateurs multiples.

La participation du Canada au GBM reflète l'importance particulière accordée aux volets suivants :

- la Politique d'aide internationale féministe, qui place l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses efforts de développement;
- les pays les plus pauvres et ceux en situation de fragilité et de conflits, par l'entremise de l'IDA et du portefeuille de fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA;
- des biens publics mondiaux tels que la santé, y compris la santé maternelle et infantile, et l'atténuation des changements climatiques, par l'intermédiaire des fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA et des fonds intermédiaires financiers (FIF);
- le développement du secteur privé, ce dont témoigne le financement des services de conseils et d'investissements de la SFI, et les FIF (comme le Mécanisme mondial de financement des infrastructures);
- les opérations menées dans divers pays, la majorité des accords de fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA visant un seul pays ou une seule région. Une proportion élevée (85 %) de l'appui des fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA est consacrée à des projets exécutés par les bénéficiaires.

Affaires mondiales Canada gère la relation du Canada avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de fonds fiduciaires. Le tableau A2 répertorie les décaissements d'Affaires mondiales Canada en faveur des fonds fiduciaires en 2019-2020.

Tableau A2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2019-2020

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 (millions de dollars)
AFRIQUE	
Renforcement de la résilience des paysages et des moyens de subsistance en Éthiopie – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (Renforcement de la résilience des paysages et des moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie)	2,5
Fonds à compartiments pour l'égalité des genres (Appui du leadership et de la persévérance et de la réussite scolaires des adolescentes au Sénégal)	10,0
Surveillance épidémiologique et riposte en Afrique de l'Ouest – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (WARDS – West African Regional Disease Surveillance)	2,0
Deuxième projet de croissance agricole en Éthiopie – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (Soutien à la phase II du programme de croissance agricole en Éthiopie)	7,5
Programme de renforcement des systèmes de soins de santé primaires axé sur les résultats du Mozambique – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (Renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique)	15,0
Projet amélioré de répartition des bénéfices tirés du secteur de l'extraction – Canada-SFI (Répartition améliorée des bénéfices tirés du secteur de l'extraction en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Kenya)	2,9
AMÉRIQUES	
Soutien à l'accès des filles à l'éducation secondaire en Haïti – Fonds fiduciaire à donateur unique (Amélioration de l'accès des filles à l'enseignement secondaire en Haïti)	4,5
Fonds fiduciaire pour le renforcement de la résilience des pays des Caraïbes (Mécanisme de résilience Canada-Caraïbes)	4,0
ASIE	
Projet d'appui au secteur de la santé au Bangladesh – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (Renforcement des systèmes et des services de santé au Bangladesh)	6,0
Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA – 2017-2020)	65,0
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	
Croissance et débouchés économiques inclusifs en Jordanie – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (matrice de croissance de la Jordanie)	4,0
Protection sociale et égalité des genres en Irak – Projet financé par une tierce partie	1,2
Fonds pour la réforme, le relèvement et la reconstruction (les « 3R ») en Irak – Fonds fiduciaire à donateurs multiples	3,1
Fonds à compartiments pour l'égalité des genres – Fonds fiduciaire (Mécanisme d'assistance technique pour l'égalité des genres au Machrek [Irak, Liban et Jordanie])	1,9
cont	

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 (millions de dollars)
Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.	
Sources : Affaires mondiales Canada, statistiques du dirigeant principal des finances.	
INITIATIVES DE PORTÉE MONDIALE ET POLITIQUE STRATÉGIQUE	
Fonds fiduciaire à donateurs multiples pour le Mécanisme de financement mondial (MFM) à l'appui de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant ».	40,0
Canada-Banque mondiale – Mécanisme de financement de l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques (Mécanisme d'action climatique Canada-Banque mondiale pour les énergies propres et les forêts [ou CCEFCF selon son acronyme en anglais] – Programme de transition énergétique)	156,0
Canada-Banque mondiale – Mécanisme de financement de l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques (CCEFCF – Énergie renouvelable dans les petits États insulaires en développement [PEID])	30,0
Canada-Banque mondiale – Mécanisme de financement de l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques (CCEFCF – Énergie renouvelable dans les PEID [subvention])	10,0
Canada-Banque mondiale – Mécanisme de financement de l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques (CCEFCF – Paysages forestiers durables)	40,0
Programme mondial pour une économie bleue (PROBLUE)	7,0
Total	414,6

Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale

Alors que le Canada continue de participer aux opérations du GBM par l'intermédiaire d'accords de fonds fiduciaires, l'efficacité de ces partenariats est évaluée afin de veiller à ce que les résultats voulus au chapitre du développement soient obtenus. Voici les principaux secteurs où des progrès ont été accomplis :

- [Mécanisme d'action climatique Canada-Banque mondiale pour les énergies propres et les forêts](#)
- [Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan \(ARTE\)](#) (en anglais)
- [Mécanisme de financement mondial](#)

En 2019-2020, le Canada a versé 236 millions de dollars au **Mécanisme d'action climatique Canada-Banque mondiale pour les énergies propres et les forêts [ou CCEFCF selon son acronyme en anglais]**, qui vise à stimuler

les investissements dans une croissance verte et inclusive au moyen de l'allocation de fonds dans les secteurs où les besoins sont les plus importants. Créé en 2020, le Fonds appuiera des mesures climatiques transformatrices menées dans le cadre des projets de la Banque mondiale, en mettant l'accent sur la transition vers les énergies propres en Asie, sur les énergies renouvelables dans les PEID et sur l'exploitation durable des terres et des forêts. Le financement accordé dans le cadre du Fonds permettra de stimuler et d'élargir le financement d'énergies propres dans la lutte contre les changements climatiques dans divers secteurs, d'accélérer les progrès relatifs au développement du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, de promouvoir la prise en compte systématique des questions de genre dans les investissements dans les énergies propres, et de soutenir la gestion durable des paysages, l'utilisation climato-intelligente des terres et les chaînes d'approvisionnement vertes, ainsi que la mise en place de nouveaux instruments financiers destinés à encourager les investissements privés et les partenariats public-privé.

En 2019-2020, le Canada a versé 65 millions de dollars au **Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA)**. Créé en 2002 pour fournir un mécanisme de financement coordonné à l'appui du budget du gouvernement de l'Afghanistan, le FASRA est l'un des principaux instruments de financement utilisés par le Canada pour atteindre ses objectifs d'aide au développement en Afghanistan. Le soutien offert par le Canada depuis 2002 a contribué à l'obtention de résultats dans de nombreux domaines : réduction de la mortalité maternelle, amélioration sensible des indicateurs de santé, augmentation du nombre d'élèves inscrits à l'école primaire et à l'école secondaire, en particulier le pourcentage de filles. Le Canada a annoncé un financement de 135 millions de dollars sur trois ans (2020-2021 à 2023-2024) lors de la Conférence des donateurs pour l'Afghanistan de 2020, tenue à Genève.

Depuis 2002 et jusqu'à la fin de 2020, le FASRA était la plus importante source de financement pour le développement de l'Afghanistan; à ce jour, 34 donateurs ont contribué à hauteur de 12,4 milliards de dollars américains pour soutenir les opérations civiles et les objectifs de développement du gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada a jusqu'à maintenant fourni un apport de 805 millions de dollars américains, soit un peu moins de 7 % du budget total; il est le cinquième donateur en importance, après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et l'Allemagne.

En 2019-2020, le Canada a versé 40 millions de dollars au **Mécanisme de financement mondial (MFM)**. En tant que donateur fondateur du MFM, le Canada a, depuis 2015, engagé un total de 440 millions de dollars pour aider les pays bénéficiaires du MFM à hiérarchiser et à accroître leurs investissements afin d'améliorer la santé reproductive, la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que la nutrition grâce au renforcement ciblé des systèmes de soins de santé primaires. Avant la pandémie, les pays bénéficiaires du MFM avaient observé des tendances positives dans les indicateurs de résultat liés au taux de mortalité des moins de cinq ans, à la croissance des enfants et au taux de fécondité des adolescentes, ainsi qu'une réduction des taux de mortalité maternelle et néonatale.

Acquisitions de la Banque mondiale au Canada

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) collabore étroitement avec les entreprises canadiennes pour rehausser la connaissance et la recherche de possibilités d'approvisionnement multisectorielles auprès des IFI. Le SDC a des bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI). Le BLIFI de Washington aide les entreprises à accéder aux possibilités d'approvisionnement du GBM.

Compte tenu des données accessibles, la présente section tient compte des contrats attribués dans le cadre des achats opérationnels de la Banque mondiale seulement et ne comprend pas de renseignements concernant les sous-traitants.

Tableau A3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada
(en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 31 juillet 2020.	
2007-2008	61,4
2008-2009	51,6
2009-2010	80,0
2010-2011	49,8
2011-2012	31,2
2012-2013	177,6
2013-2014	105,5
2014-2015	47,1
2015-2016	27,1
2016-2017	19,6
2017-2018	37,1
2018-2019	53,0
2019-2020	15,6

Tableau A4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2019-2020
(en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 31 juillet 2020. L'exercice de la Banque mondiale s'étend du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.			
Nordastelo inc.	Agriculture	Services d'experts-conseils	250 187
Vision Mondiale Canada	Santé	Services d'experts-conseils	3 032 263
Lea Consulting Ltd	Transports	Services d'experts-conseils	1 129 484
EXP International Services inc.	Eau, assainissement et gestion des déchets	Services d'experts-conseils	430 825
Expert-conseil individuel	Non attribué	Services d'experts-conseils	480 000
WSP Canada inc.	Non attribué	Services d'experts-conseils	441 773
CPCS Transcom Ltd	Non attribué	Services d'experts-conseils	554 281
Osman S. Elmi	Non attribué	Services d'experts-conseils	157 140
Bleakburn Capital L.P.	Non attribué	Biens	1 449 256
Expert-conseil individuel	Non attribué	Services d'experts-conseils	72 000
Expert-conseil individuel	Non attribué	Services d'experts-conseils	103 480
Spatial Dimension Canada ULC	Non attribué	Services d'experts-conseils	669 583
M ^{me} Moira Hart Poliquin	Non attribué	Services d'experts-conseils	126 967
M ^{me} Moira Hart Poliquin	Non attribué	Services d'experts-conseils	112 383
Expert-conseil individuel	Non attribué	Services d'experts-conseils	70 000
Doli Professional Corporation	Non attribué	Services d'experts-conseils	102 629
Fokabs	Non attribué	Services d'experts-conseils	206 038
Exp International Services inc.	Non attribué	Services d'experts-conseils	643 966
CCISD	Non attribué	Services d'experts-conseils	3 096 304
Basel Al-Bishtawi	Non attribué	Services d'experts-conseils	112 000
Idea International	Non attribué	Services d'experts-conseils	1 400 526
Gemacor International inc.	Non attribué	Services d'experts-conseils	387 062
Marcel Equipment Itée	Non attribué	Biens	600 000

Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la *Loi de Bretton Woods*)

Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI 2019 : Communiqué du Comité du développement

Le 19 octobre 2019

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, le 19 octobre, à Washington.
2. La croissance mondiale reste atone, résultat du ralentissement des investissements et des échanges commerciaux. Le risque d'une dégradation de la situation subsiste en raison de l'incertitude persistante entourant les politiques publiques, des tensions commerciales, de la volatilité financière et d'un endettement sans cesse croissant. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à poursuivre leur coopération et à collaborer avec les pays afin de soutenir la croissance potentielle, de renforcer la résilience face aux chocs, de stimuler les recettes intérieures et de continuer à consolider la marge de manœuvre macroéconomique. Les deux institutions devraient aussi renforcer la démarche pluridimensionnelle intégrant les emprunteurs et les créanciers pour résoudre les vulnérabilités grandissantes liées à l'endettement dans les pays émergents et à faible revenu, et promouvoir des pratiques d'emprunt et de prêt viables et transparentes. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI d'encourager la prise de mesures réglementaires et opérationnelles efficaces destinées à promouvoir la transparence fiscale et à combattre la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux, les flux financiers illicites et d'autres entraves à l'intégrité du système financier international comme la corruption, qui doit être jugulée. Les actions menées doivent aussi viser à protéger les plus vulnérables, promouvoir les solutions venues du secteur privé, stimuler la création d'emplois et renforcer l'efficacité du secteur public.
3. Nous accueillons favorablement le Rapport sur le développement dans le monde 2020 intitulé « Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur ». Les effets positifs de l'expansion du commerce et des chaînes de valeur sont visibles dans la croissance économique et l'augmentation des revenus, l'emploi, la productivité, le transfert des technologies et, plus important encore, dans la réduction de la pauvreté. Pour autant, les retombées des échanges commerciaux sont toujours inégalement réparties à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale à s'employer avec les pays membres à réaliser des échanges commerciaux et des investissements libres, équitables, non discriminatoires, transparents, prévisibles et stables, tout en protégeant l'environnement et en veillant à une distribution équitable des dividendes à tous les participants.
4. Nous nous félicitons des progrès relevés dans le document intitulé *Human Capital Project Update*, plus particulièrement des réformes institutionnelles et de politique générale concrètes engagées dans les pays participant au Projet sur le capital humain. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre sa collaboration avec les partenaires des secteurs public et privé afin de donner la priorité aux études analytiques et de renforcer les systèmes, les interventions et les investissements visant l'amélioration des résultats en matière de capital humain, tout en peaufinant la méthodologie de l'indice du capital humain. Ces résultats sont notamment l'amélioration de la mobilisation des recettes et de la gestion des dépenses publiques, les progrès vers la couverture sanitaire universelle dans les pays en développement, la fourniture d'une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour préparer les travailleurs à répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail, l'investissement dans les femmes et leur autonomisation, l'élargissement des dispositifs de protection sociale et l'amélioration de la prestation de services. Ces actions sont essentielles à la réalisation du double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée de façon durable.
5. Nous accueillons favorablement le document intitulé *Jobs and Economic transformation: Drivers, Policy implications and World Bank Group support*. Nous saluons l'appui que le Groupe de la Banque mondiale apporte à chaque pays en fonction de ses priorités, sous la forme d'analyses, de conseils sur les actions à

mener et d'outils destinés à accompagner l'emploi et la transformation économique, tout en réduisant les risques liés aux investissements du secteur privé et en catalysant ces derniers. Nous appelons à une action coordonnée et urgente au sein du Groupe de la Banque mondiale afin de soutenir le développement institutionnel et la réforme de la gouvernance, créer des marchés et des emplois, stimuler l'investissement privé, réduire les barrières à la création d'entreprises, répondre à la demande de main-d'œuvre et lever les entraves à l'offre, accroître les débouchés économiques offerts aux femmes et aux jeunes, élargir la collaboration et les projets régionaux, et réaliser l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud. Nous demandons instamment à la direction d'intégrer ces axes d'intervention et de les mettre en œuvre en s'inspirant des succès antérieurs et du cadre proposé dans le document, en l'adaptant à la réalité de chaque pays. La direction rendra compte aux Gouverneurs des actions concrètes menées à cette fin au printemps 2020.

6. Les pays en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence vivent une situation complexe qu'exacerbent des problèmes comme les catastrophes naturelles, le changement climatique, la mauvaise gouvernance, les inégalités, l'exclusion et la quasi-inaccessibilité de l'énergie. Le nombre de personnes vulnérables est élevé dans ces pays qui subissent, par ailleurs, des pressions démographiques et migratoires ainsi que des déplacements de population. Ces facteurs génèrent des risques et des défis pour lesquels la solution réside dans l'innovation et le renforcement de l'aide. Il est essentiel de combattre la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée dans ces environnements difficiles pour se rapprocher du double objectif du Groupe de la Banque mondiale et des objectifs de développement durable (ODD). Le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international doivent rester mobilisés, grâce à des équipes robustes sur le terrain, afin de prévenir les crises, d'en atténuer les conséquences et de développer la capacité de réaction face aux crises. Les deux institutions doivent, en même temps, œuvrer au renforcement institutionnel, à la mise en place d'une infrastructure de qualité et à l'établissement de partenariats avec le secteur privé. Nous attendons avec intérêt la nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la fragilité, les conflits et la violence qui vise à s'attaquer aux facteurs de ces fléaux dans les pays touchés, notamment les

petits États insulaires fragiles, et à leurs répercussions sur les populations vulnérables. La stratégie devrait aussi encadrer des interventions personnalisées et régionales, les concertations sur les politiques générales et les partenariats opérationnels au travers de plateformes et programmes nationaux avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux importants comme les Nations Unies.

7. Il est crucial que les mécanismes de reddition des comptes dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale restent robustes et efficaces au moment où l'organisation accroît ses interventions dans ces environnements plus difficiles. Nous rappelons le rôle important que le Panel d'inspection de la Banque mondiale ainsi que le conseiller-médiateur pour l'application des directives d'IFC et de la MIGA [la SFI et l'AMGI] jouent dans la consolidation des résultats sur le plan du développement.
8. Le secteur privé tient une place essentielle dans la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie. Nous saluons le rôle que joue le Groupe de la Banque mondiale, notamment IFC et la MIGA, en continuant de fournir des services de conseil en amont, de faciliter et d'accroître les investissements, et de créer des marchés en collaborant avec tous les clients, quoiqu'en privilégiant les pays [bénéficiaires de l']IDA et les États en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence. Nous soutenons les efforts déployés par ces institutions pour favoriser les solutions émanant du secteur privé tout en optimisant les résultats sur le plan du développement, notamment au moyen de la stratégie attendue de la MIGA. Nous encourageons IFC et la MIGA à continuer de se montrer proactifs et d'innover pour accroître les investissements du secteur privé et soutenir l'entrepreneuriat, notamment les petites et moyennes entreprises (PME).
9. Nous avons conscience du rôle essentiel que joue l'IDA, le fonds du Groupe de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, en aidant la communauté mondiale à s'attaquer aux obstacles les plus importants au développement. Nous nous réjouissons de la très bonne exécution du train de mesures d'IDA 18 et demandons que les enseignements tirés de ce processus soient appliqués à IDA 19. Avec ses thèmes particuliers et domaines transversaux, IDA 19 apparaît globalement comme un programme ambitieux. Une reconstitution réussie des ressources d'IDA 19, grâce notamment au

solide appui des anciens et des nouveaux bailleurs de fonds, devrait permettre d'obtenir les résultats escomptés. Nous demandons à l'IDA de continuer à œuvrer pour obtenir de bons résultats sur le terrain grâce à ses principaux mécanismes de financement et à ses guichets spéciaux. Nous nous réjouissons aussi de l'approbation en mai 2019 par le FMI de l'accroissement d'un tiers des financements concessionnels en faveur des pays à faible revenu, qui dote l'institution de moyens supplémentaires pour aider ses membres les plus pauvres et les plus vulnérables.

10. La parité entre les hommes et les femmes est une priorité du Groupe de la Banque mondiale et nous trouvons encourageante la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation en la matière, qu'accompagnent les engagements liés à l'IDA et à l'augmentation de capital. Pour l'avenir, il sera important de renforcer la mise en œuvre de cette stratégie. Nous nous félicitons aussi de l'orientation plus marquée du FMI vers les questions de parité hommes-femmes, notamment dans ses interventions au niveau des pays.
11. Nous saluons les progrès accomplis dans l'exécution du train de mesures relatif à l'augmentation de capital de la BIRD et d'IFC ainsi que des engagements au titre de la Vision d'avenir consistant à i) collaborer avec tous les clients, ii) assumer le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du programme d'action sur les biens publics mondiaux, iii) créer des marchés et iv) améliorer continuellement le modèle fonctionnel et opérationnel. La BIRD devrait continuer de collaborer avec les clients de toutes les catégories de revenu, en destinant cependant des financements complémentaires en priorité aux pays situés au-dessous du niveau de revenu à partir duquel commence la discussion d'un reclassement (*Graduation Discussion Income*), conformément aux engagements pris dans le programme sur le capital. Le Groupe de la Banque mondiale est mieux placé que n'importe quelle autre organisation pour répondre aux problèmes de développement dans le monde et nous encourageons l'institution à aider à mettre en place des plateformes nationales qui permettront d'utiliser plus judicieusement les ressources consacrées au développement et de tirer parti des solutions qu'offre le secteur privé. Nous appelons à intensifier la collaboration avec les clients pour avancer sur les problématiques mondiales identifiées dans le programme sur le capital, à savoir la gestion des crises et des questions de
- fragilité, de conflit et de violence, le changement climatique, la parité hommes-femmes, le savoir et les activités de mobilisation ainsi que l'intégration régionale. D'autres enjeux particuliers concernent la sécurité énergétique, la biodiversité, les flux financiers illicites et les pandémies. Le Groupe de la Banque mondiale a eu des concertations sur un bon nombre de ces questions lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies. L'institution devrait aussi poursuivre la mise en œuvre de son Plan d'action sur le changement climatique.
12. Nous attendons avec intérêt l'adoption des résolutions relatives au capital d'IFC d'ici [le 18] mars 2020 et appelons à poursuivre le processus de souscription et de paiement relatif à l'augmentation de capital de la BIRD en cours depuis le 2 octobre 2018.
13. Nous accueillons favorablement le document intitulé *IDA Voting Rights Review: Report to Governors* et endossons la proposition d'examen qu'il contient, notamment les principes directeurs et la portée de cet examen des droits de vote. Nous demandons au Conseil d'administration de l'IDA de conduire cet exercice et d'en rendre compte aux Gouverneurs d'ici aux Assemblées annuelles de 2020. Il devra indiquer aussi la date butoir fixée pour la fin des discussions.
14. Le prochain examen de la répartition du capital aura lieu en 2020. L'examen de la répartition du capital est l'occasion de revoir la représentation des actionnaires suivant la formule dynamique fixée et conformément aux principes de répartition du capital.
15. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à collaborer avec les membres pour poser les bases d'une transition dynamique et harmonieuse vers le *London Interbank Offered Rate (LIBOR)*, en préservant l'intégrité du modèle financier du Groupe tout en appliquant les principes d'équité et de transparence.
16. Nous remercions Mme Christine Lagarde pour l'excellent travail accompli au cours des huit dernières années à la direction générale du FMI. Nous félicitons par la même occasion Mme Kristalina Georgieva pour son élection au poste de directrice générale du FMI.
17. La prochaine réunion du Comité du développement se tiendra à Washington le 18 avril 2020.

Réunions de printemps de 2019 de la Banque mondiale et du FMI : Communiqué du Comité du développement

Le 17 avril 2020

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement ce jour, le 17 avril 2020.
2. Cette réunion s'est tenue à un moment où la pandémie de COVID-19 pose des défis sans précédent. Ses effets dévastateurs sont ressentis partout dans le monde, à mesure que le bilan humain et économique continue d'augmenter. Nous tenons à exprimer notre sympathie aux personnes touchées par cette pandémie, et à offrir notre appui et notre solidarité à celles qui se retrouvent en première ligne pour la mettre en échec.
3. La pandémie de COVID-19 met en évidence le fait que les acteurs du développement sont de plus en plus confrontés à des enjeux d'envergure mondiale qui nécessitent une action décisive, collective et innovante. Une coopération multilatérale est nécessaire pour la contenir et pour atténuer ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. Grâce à ses instruments de prêt, d'investissement et de partage du savoir et à son pouvoir de mobilisation, le Groupe de la Banque mondiale est l'institution la mieux placée pour apporter des réponses à ces questions complexes et pour jouer un rôle de premier plan dans cette démarche.
4. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de leurs missions respectives, à continuer à aider l'ensemble de leurs clients, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, les autres institutions des Nations Unies, les institutions financières internationales et les partenaires bilatéraux. Nous les invitons à travailler de concert à combattre cette pandémie, soutenir le redressement des économies et préserver les acquis vers la réalisation du double objectif et des ODD.
5. L'économie mondiale est secouée par un choc négatif sans précédent provoqué par la COVID-19. La baisse drastique de la confiance des investisseurs internationaux que cette dernière a engendrée a fortement resserré les conditions des financements extérieurs pour les pays sur toute l'échelle des revenus. La pandémie perturbe les échanges commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et les flux d'investissement. Elle bride le capital financier et le capital humain, tandis que les envois de fonds, les recettes du transport et le produit de l'activité touristique diminuent rapidement. En outre, la chute brutale des prix des produits de base plombe les économies tributaires de ces produits. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale d'aider les pays à atténuer ces perturbations et d'appuyer les efforts déployés pour préserver les emplois et stimuler la confiance. Une attention particulière devra être portée à l'approvisionnement en fournitures médicales d'un coût abordable et à la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments. Nous demandons également à tous les pays de garantir la circulation transfrontalière de fournitures médicales de première nécessité, de produits agricoles essentiels et d'autres biens et services, et de s'employer à remédier au dérèglement des chaînes mondiales d'approvisionnement, afin de soutenir la relance de leurs économies.
6. La pandémie a déjà de profondes répercussions sur le capital humain, notamment sur l'existence humaine, l'acquisition des connaissances, le bien-être élémentaire et la productivité à venir. Les perturbations observées dans la fourniture de services et d'aliments de première nécessité, combinées aux pertes d'emplois et de revenus pour les ménages, ont des effets dévastateurs. Nous chargeons le Groupe de la Banque mondiale d'aider les pouvoirs publics à affecter des ressources aux interventions de santé publique, aux programmes de nutrition et d'éducation et aux services essentiels, ainsi qu'aux actions de protection sociale contre les méfaits immédiats de la crise. Nous nous félicitons par ailleurs de l'accent mis par le Groupe de la Banque sur le renforcement de la capacité des pouvoirs publics à protéger le capital humain contre les potentielles épidémies et pandémies futures. Les efforts déployés devraient accorder une attention particulière aux situations de fragilité, aux petits États insulaires, et aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans tous les pays, en tenant compte de la problématique hommes-femmes.

7. Nous félicitons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale pour la rapidité avec laquelle ils se sont mobilisés jusqu'à présent pour faire face à la crise. Nous leur demandons d'aider les pays clients à obtenir des résultats probants sur le plan du développement et à raccourcir le temps nécessaire au redressement de leurs économies. Nous enjoignons aux deux institutions de travailler avec les pays à la conception et la mise en œuvre de politiques et programmes qui aident les ménages les plus démunis à sortir de la pauvreté et soutiennent les petites entreprises. Nous les invitons également à promouvoir des réformes structurelles qui posent les fondements de la croissance et de meilleures conditions de vie pour tous. Nous leur demandons d'utiliser tous les instruments financiers et les outils de services-conseils à leur disposition, de faciliter le partage des enseignements et de faire montre de flexibilité dans leurs interventions pour neutraliser cette menace commune à tous les pays, à toutes les régions et à la planète tout entière.
8. Nous nous réjouissons de l'enveloppe financière, d'un montant estimé entre 150 et 160 milliards de dollars [américains], qui sera mobilisée durant les 15 prochains mois en faveur d'initiatives mettant l'accent sur les couches les plus démunies et vulnérables dans tous les pays clients. Nous accueillons favorablement le fait que, dans le cadre de cette réponse globale, et à travers le Mécanisme d'aide accélérée face à la pandémie de COVID-19, la BIRD et l'IDA mettent à disposition des fonds pour soutenir les programmes d'urgence établis dans les pays en développement afin de faire face à la menace pour la santé publique, à mesure qu'ils renforcent leurs systèmes de santé, resserrent leurs filets de protection sociale et améliorent l'accès aux services, tout en développant leur capacité d'intervention et en consolidant leurs mécanismes de surveillance épidémiologique. IFC met aussi des fonds à disposition pour fournir rapidement un appui financier à court et à moyen terme en vue de faciliter les échanges commerciaux et de soutenir le secteur privé dans son ensemble. La MIGA met en place des garanties accélérées pour répondre aux besoins de financement pour des interventions d'urgence dans le secteur de la santé et pour le redressement économique.
9. Nous nous réjouissons aussi que le FMI augmente ses concours financiers en faveur des pays en développement dans le cadre de ses mécanismes de financement ordinaires et ses lignes de crédit d'urgence, qui permettront d'obtenir l'aide dont de nombreux pays ont grand besoin au moment où il leur manque la marge de manœuvre et l'espace budgétaire nécessaires pour agir. Le doublement des niveaux annuels d'accès aux lignes de crédit d'urgence du FMI est une réponse importante aux défis qui interpellent les membres, tout comme la décision d'accélérer les procédures internes pour assurer des décaissements plus rapides.
10. Les pays IDA sont gravement touchés par la pandémie. Nous sommes conscients de l'accroissement des obligations au titre du service de la dette et du besoin de liquidités immédiates pour mener une action coordonnée face aux défis que pose la crise provoquée par la COVID-19. Par conséquent, nous soutenons vivement les initiatives prises par le Groupe de la Banque mondiale en faveur des pays IDA, y compris en concentrant en début de cycle les financements sous forme de dons et à des conditions hautement favorables au titre d'IDA-19. Nous saluons la ligne d'action coordonnée adoptée par le G20 et le Club de Paris, et soutenue par le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, en faveur d'une suspension par les créanciers bilatéraux publics, pour une période bien définie, des paiements au titre du service de la dette au profit des pays pauvres qui sollicitent un délai de grâce. Nous appelons les créanciers privés à participer à cette initiative à des conditions comparables. Nous demandons à la Banque mondiale et au FMI de travailler avec les pays IDA pour évaluer la viabilité de leur dette d'une manière plus transparente, de surveiller l'utilisation de la marge de manœuvre budgétaire dégagée, et de rendre compte de l'état d'avancement de ce travail au Comité du développement lors des Assemblées annuelles. Faisant suite à la requête adressée par le G20 aux banques multilatérales de développement, nous chargeons la Banque mondiale d'étudier plus avant les possibilités de surseoir aux paiements au titre du service de la dette au-delà de la période de suspension, tout en maintenant sa capacité financière, sa cote de solvabilité actuelle et le faible

coût de ses financements, et d'en rendre compte à ses Administrateurs dans des délais raisonnables. Nous chargeons aussi le Groupe de la Banque mondiale et le FMI de passer en revue le problème de la dette des pays à revenu intermédiaire, et d'examiner rapidement une panoplie de solutions aux tensions budgétaires et au fardeau de la dette dans ces pays, au cas par cas.

11. Le Groupe de la Banque mondiale a la puissance financière requise pour apporter une réponse significative à long terme à cette crise grâce à l'augmentation du capital de la BIRD et d'IFC, ainsi qu'à la conclusion positive du processus de reconstitution d'IDA-19. Nous encourageons tous les actionnaires à accélérer leurs procédures de souscription et à concentrer leurs contributions en début de cycle dans toute la mesure du possible.
12. Cette crise est de nature à effacer les acquis en matière de développement dans de nombreux pays. Le Groupe de la Banque mondiale doit non seulement pourvoir aux besoins économiques immédiats, mais aussi promouvoir la réalisation des objectifs de

développement prioritaires à long terme; en assurant l'accès à l'énergie bon marché, en renforçant la sécurité énergétique et en développant la résilience aux facteurs de vulnérabilité économique et environnementale et au changement climatique. Nous appelons instamment le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à assurer l'efficacité des actions menées sur le terrain et à aider les pays à créer les conditions propices à une croissance solidaire et durable à long terme. Nous invitons en outre le Groupe de la Banque mondiale à continuer à jouer un rôle de premier plan face aux grands défis qui interpellent la planète entière, comme indiqué dans les engagements pris au titre du programme d'augmentation du capital, afin de réaliser le double objectif consistant à éliminer la pauvreté et assurer une prospérité partagée, et d'atteindre les ODD. C'est seulement en reconstruisant mieux et sur des bases plus solides que ces objectifs seront accessibles.

13. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue pour le 17 octobre 2020 à Washington (DC).



SECTION B :
**Participation du Canada
aux opérations du Fonds
monétaire international**

Depuis 1945, le Canada, l'un des 29 signataires des statuts initiaux du FMI, est un membre central et influent de cette institution. Le FMI a depuis pris de l'ampleur et compte maintenant 190 États membres, soit la presque totalité des pays du monde. Le Canada participe à tous les aspects de la gouvernance et des opérations du FMI et collabore avec ses partenaires internationaux pour s'assurer que le FMI s'acquitte efficacement de son mandat. Une économie mondiale saine et stable crée plus d'emplois pour les Canadiens, favorise la stabilité des prix des biens et des services et rehausse notre niveau de vie.

Gouvernance et représentation

Part des voix détenue par le Canada

Les parts des voix détenues par les pays membres sont en grande partie basées sur leur poids économique global relatif et leur ouverture au commerce international. Le Canada détient 2,22 % des voix du FMI, ce qui le classe au 11^e rang des membres pour la période visée par le présent rapport.

Tableau B1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI

(pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
1	États-Unis	16,5
2	Japon	6,2
3	Chine	6,1
4	Allemagne	5,3
5	France	4,0
6	Royaume-Uni	4,0
7	Italie	3,0
8	Inde	2,6
9	Fédération de Russie	2,6
10	Brésil	2,2
11	Canada	2,2
12	Arabie Saoudite	2,0
13	Espagne	1,9
14	Mexique	1,8
15	Pays-Bas	1,8
16	Corée	1,7

Rang	Pays	Part (%)
17	Australie	1,3
18	Belgique	1,3
19	Suisse	1,2
20	Turquie	1,0

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Le FMI rend compte à ses pays membres par l'intermédiaire de nombreux mécanismes. Le Conseil des gouverneurs, composé d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est le plus haut organe de décision du FMI. Le Conseil des gouverneurs est responsable des décisions institutionnelles les plus importantes requises en vertu des statuts (par exemple approuver l'augmentation des quotes-parts, admettre de nouveaux membres et modifier les statuts et les règlements). Le gouverneur du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport était l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau. Jusqu'à juin 2020, le poste de gouverneur suppléant du Canada auprès du FMI était occupé par l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz. Le poste est demeuré vacant depuis lors.

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs délègue les pouvoirs sur les activités courantes du FMI au Conseil d'administration de 24 membres, qui est présidé par la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva. Le système de groupes de pays permet aux 24 membres du Conseil d'administration de représenter les 190 pays membres, ce qui facilite les activités quotidiennes.

Le Canada détient l'un de ces 24 sièges et représente un groupe de 12 pays⁴. En combinant tous les membres du groupe de pays qu'elle représente, l'administratrice du Canada exerce 3,38 % des voix, ce qui place le groupe de pays au 12^e rang. Vu les contributions financières du Canada et le degré de participation du FMI, c'est un Canadien ou une Canadienne qui a toujours occupé le poste d'administrateur représentant le groupe de pays dont il fait partie. L'administratrice actuelle représentant le Canada est Louise Levonian. M^{me} Levonian est appuyée par une équipe composée de personnel en détachement des pays représentés dans le groupe.

Puisque le Conseil d'administration procède habituellement par consensus, il est rare que ses membres soient appelés à voter. Le Canada contribue à la formulation des propositions stratégiques avant qu'elles soient soumises au Conseil, au moyen de discussions non officielles avec le personnel et la direction ou encore au moyen de consultations avec d'autres administrateurs.

Pour en savoir davantage sur les structures de gouvernance, de représentation et de reddition de comptes du FMI, veuillez consulter le [site Web du FMI traitant de la structure de gouvernance](#) (en anglais).

Le Canada au Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le CMFI fournit des conseils et fait rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions monétaires et financières internationales ainsi que sur les nouveaux enjeux d'importance mondiale. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel officiel, il joue un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds. La composition du CMFI reflète celle du Conseil d'administration, le ministre des Finances du Canada occupant l'un des 24 sièges à la table du CMFI. Les membres du CMFI se réunissent habituellement deux fois l'an, soit pendant les assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale. Le CMFI produit des communiqués visant à fournir une orientation stratégique et politique

à la directrice générale et au Conseil d'administration du FMI. Le ministre des Finances du Canada dépose également, lors des assemblées annuelles et printanières, et au nom des pays⁵ qu'il représente, des déclarations écrites qui décrivent nos points de vue collectifs sur les activités du Fonds. Ces déclarations sont publiées sur le site Web du ministère des Finances Canada et sur celui du FMI.

Ressources, prêts et développement des capacités du FMI

Ressources financières du FMI

Les ressources financières du FMI comprennent des ressources permanentes et des ressources temporaires. Les quotes-parts permanentes⁶ souscrites par les membres constituent la principale source de ressources financières du FMI. Celles-ci sont complétées par les Nouveaux accords d'emprunt (NAE), des accords d'emprunt multilatéraux renouvelables qui représentent une deuxième ligne de protection et auxquels le Canada participe. De plus, le FMI a actuellement des accords d'emprunt bilatéraux temporaires avec 40 membres (dont le Canada), qui servent de troisième mécanisme de protection. Dans l'éventualité d'une grave crise économique mondiale, le FMI peut recourir à ces marges de crédit multilatérales et bilatérales après que toutes les autres ressources ont été épuisées. Pour en savoir plus, consultez le [site Web sur les emprunts multilatéraux et bilatéraux du FMI](#).

Alors que les ressources décrites ci-dessus peuvent servir à répondre aux besoins en matière d'ajustement macroéconomique de tout pays membre, le FMI dispose également d'un fonds fiduciaire spécial permettant l'attribution de prêts concessionnels aux membres les plus pauvres et les plus vulnérables⁷. Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est financé à l'aide de contributions sous forme de prêts et de subventions de la part de pays membres comme le Canada ainsi qu'au moyen de revenus de placements du FMI.

4 Outre le Canada, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

5 [Déclarations du CMFI par pays](#), 18-19 octobre 2019 (en anglais), [Déclarations du CMFI par pays](#), 16 avril 2020 (en anglais).

6 [Les quotes-parts au FMI](#).

7 [Le soutien du FMI aux pays à faible revenu](#).

Les opérations financières du FMI se transigent en droits de tirage spéciaux (DTS)⁸, un instrument de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le tableau B2 résume les ressources financières du FMI, de même que

les engagements et la position financière du Canada au Fonds en date du 30 avril 2020. Pour de plus amples renseignements sur les finances du FMI, veuillez consulter le [Rapport annuel du Conseil d'administration de 2020 du FMI](#).

Tableau B2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 30 avril 2020

(en milliards)

Description	Total (DTS)	Contribution du Canada (DTS)	Contribution du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de la contribution du Canada (DTS)
Sources : FMI : Canada : Position financière au Fonds (en anglais); calculs du ministère des Finances Canada.				
COMPTE DES RESSOURCES GÉNÉRALES				
Quote-part	476	11,0	21	2,3
Nouveaux accords d'emprunt	182	3,9	7,4	0,2
Accords d'emprunt bilatéraux	318	8,2	15,6	0
FONDS DE FIDUCIE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET POUR LA CROISSANCE				
Engagements de prêts en vigueur		1,0	1,9	0,5

Programmes de prêts du FMI

Le FMI met ses ressources à la disposition de ses membres pour les aider à régler des problèmes provisoires au titre de la balance des paiements pendant qu'ils mettent en œuvre des ajustements à la politique économique. Pour fournir cette assistance, le FMI utilise deux types d'accords de prêt : les prêts non concessionnels, qui sont consentis à tous les membres, et les prêts concessionnels consentis aux pays membres à faible revenu admissibles. Les prêts non concessionnels sont financés à même les ressources ordinaires du Fonds, qui sont regroupées dans le Compte des ressources générales, tandis que les prêts concessionnels sont financés à même le FFRPC. Des détails concernant les mécanismes et les instruments de prêt du FMI se trouvent sur le [site Web sur les prêts du FMI](#).

Accords de prêt

Au cours de son exercice 2019-2020 (du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020), le FMI a approuvé 29 nouveaux accords de prêt non concessionnels (dont 21 étaient des prêts d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19, principalement regroupés à la fin de l'exercice), ainsi qu'une augmentation et une diminution de 2 accords existants, totalisant 59 milliards de DTS (environ 112,1 milliards de dollars). Le 30 avril 2020, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 38 accords de prêts non concessionnels actifs au Fonds, totalisant 112,9 milliards de DTS (environ 214,6 milliards de dollars).

Le FMI a également approuvé 37 nouveaux accords de prêt concessionnels (dont 28 étaient des prêts d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19, principalement

⁸ Le DTS est l'unité de compte du FMI. Sa valeur est fondée sur un ensemble de devises comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois. Les DTS peuvent être échangés contre les monnaies librement utilisables des membres du FMI. Au 30 avril 2020, 1 DTS valait 1,900660 dollar canadien.

regroupés à la fin de l'exercice) et 3 augmentations aux accords existants dans le cadre du FFRPC, totalisant 5,5 milliards de DTS (environ 10,4 milliards de dollars). Le 30 avril 2020, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 47 accords actifs au FFRPC, totalisant 7,1 milliards de DTS (environ 13,5 milliards de dollars).

Le tableau B3 présente un résumé des nouveaux accords de prêt du FMI qui ont été approuvés en 2019-2020. Le graphique 1 donne un aperçu des accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2020. Une liste complète des mécanismes de prêt actifs du FMI est fournie dans son rapport annuel et sur le [site Web sur les accords de prêt du FMI](#) (en anglais).

Tableau B3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2019-2020

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances Canada.			
Prêts non concessionnels	31	59,0	112,1
Programme de prêts ordinaire	7	6,7	12,7
Prêts d'urgence	21	7,8	14,8
Prêts de précaution	1	44,6	84,7
Augmentation des accords existants	2	>-0,1	>-0,1
Prêts concessionnels (FFRPC)	40	5,5	10,4
Programme de prêts ordinaire	9	2,3	4,4
Prêts d'urgence	28	3,0	5,7
Augmentation des accords existants	3	0,2	0,3
Total des prêts	71	64,5	122,5

Graphique 1 : Prêts du FMI au 30 avril 2020

(en DTS)

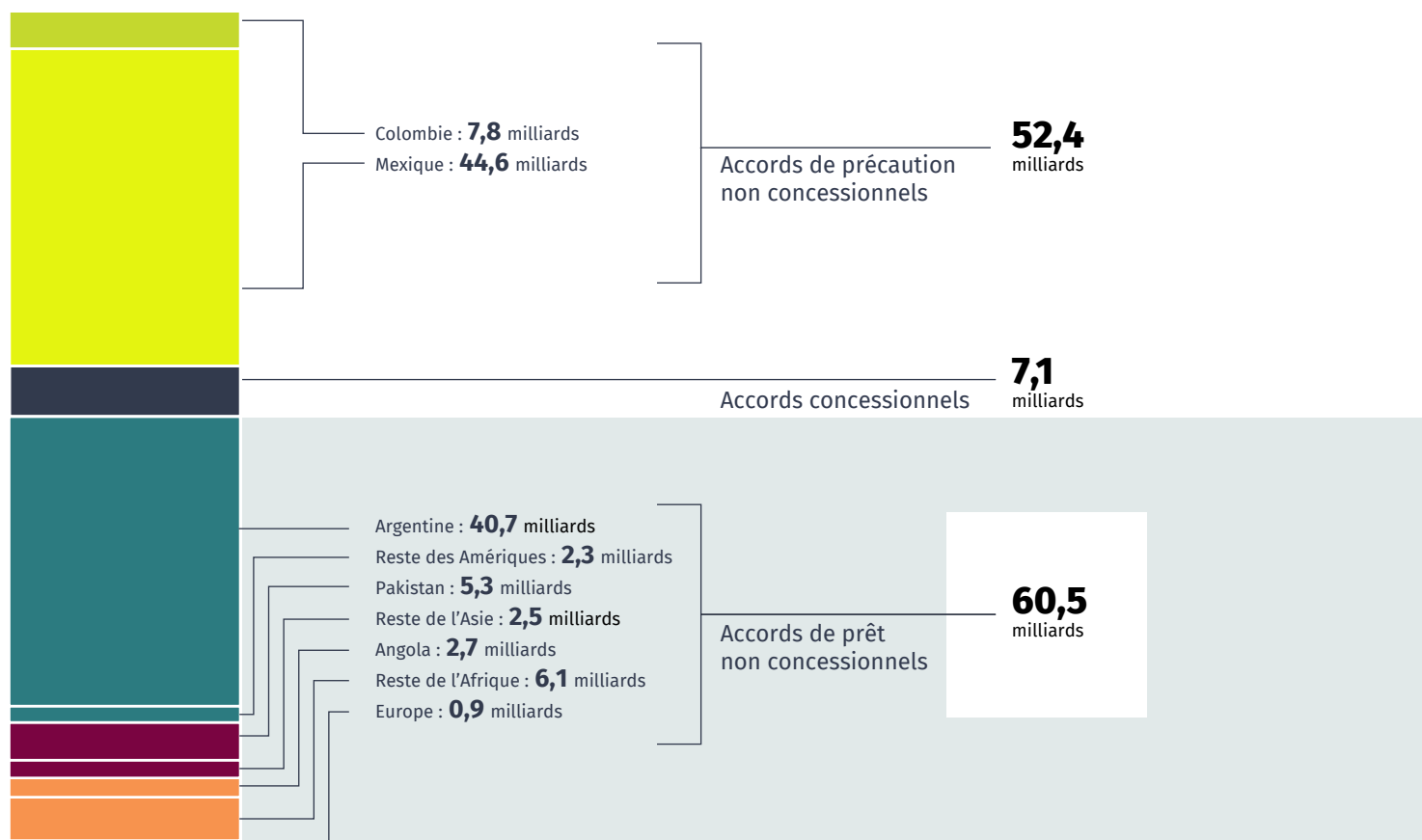


Tableau B4 Accords de prêt du FMI	Taille (DTS)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances Canada.	
Europe	1,0 G
Amériques	95,6 G
Asie	8,1 G
Afrique	15,3 G

Tableau B4 Accords de prêt du FMI	Taille (DTS)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances Canada.	
Accords de précaution non concessionnels	52,4 G
Colombie	7,8 G
Mexique	44,6 G
Accords de prêt non concessionnels	60,5 G
Argentine	40,7 G
Reste des Amériques	2,3 G
Pakistan	5,3 G
Reste de l'Asie	2,5 G
Angola	2,7 G
Reste de l'Afrique	6,1 G
Europe	0,9 G
Accords concessionnels	7,1 G

Développement des capacités

Depuis plus de 50 ans, le FMI fournit de l'assistance technique (AT) et de l'aide au développement des capacités (DC) aux pays membres afin d'aider leurs institutions nationales à renforcer leur capacité à favoriser des politiques efficaces qui mènent à une plus grande stabilité et croissance économiques. Les activités du FMI en matière d'AT et de DC sont financées à la fois sur le plan interne et sur le plan externe en proportions égales. Ces activités représentaient près du tiers du budget du FMI en 2019-2020. Les dépenses consacrées à l'AT et au DC totalisaient 305 millions de dollars américains, dont 166 millions financés à l'externe. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page Web du FMI sur le développement des capacités](#) (en anglais).

Contributions du Canada au développement des capacités

Les partenariats externes permettent au FMI d'intensifier ses efforts de renforcement des capacités pour les membres dans le besoin. Le Canada a toujours été l'un des plus importants contributeurs externes pour les activités d'AT et de DC du FMI, ayant octroyé environ 129,2 millions de dollars américains (soit environ 179,7 millions de dollars canadiens) depuis 2010 (voir le tableau B5 pour plus de détails). Ce soutien a aidé les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à renforcer leur capacité dans des domaines tels que les fonctions des banques centrales, la gestion des finances publiques, le développement et la surveillance du secteur financier. L'AT et le DC financés au Canada sont généralement offerts de 3 façons distinctes :

1. Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) : Le FMI a mis en place une approche régionale en matière de prestation d'AT et de DC. Outre la formation offerte à l'Institut pour le développement des capacités du FMI à Washington, le FMI gère sept instituts régionaux de formation et neuf CRAT situés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Chine, au Moyen-Orient et dans la région du Pacifique. En 2019-2020, le Canada a versé 1,1 million de dollars américains (environ 1,5 million de dollars) au Centre d'assistance technique financière du Pacifique (PFTAC)

et 1,4 million de dollars américains supplémentaires (environ 2 millions de dollars) au Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes (CARTAC) pour appuyer la mobilisation d'un conseiller en gestion de la dette pour la région. Ces mesures sont conformes à l'engagement du Canada d'accroître le soutien à l'AT et au DC du FMI pour les petits États insulaires en développement. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page sur les [initiatives régionales de développement des capacités](#).

- 2. Initiatives dirigées par les pays :** Les pays membres, les autres IFI et les mécanismes de financement des projets du FMI (par exemple les CRAT, les fonds fiduciaires à donateurs multiples et les fiducies propres à chaque pays) peuvent tenir des « sous-comptes » pour les initiatives ciblées d'assistance technique ou conserver une réserve stratégique pour répondre rapidement aux nouvelles priorités. Le Canada tient un sous-compte pour appuyer diverses activités d'AT et de DC dans les Caraïbes, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.
- 3. Fonds fiduciaires à donateurs multiples :** Le FMI gère plusieurs fonds thématiques, notamment le Fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes (BA/FAT), et d'autres fonds visant à améliorer l'accessibilité des données et la gestion de la dette publique, et d'autres dossiers liés à la gestion financière publique. En outre, deux fonds pour États fragiles visent précisément à soutenir le Soudan du Sud et la Somalie. Le Canada a auparavant soutenu des fonds à donateurs multiples, y compris le fonds fiduciaire thématique BA/FAT, le fonds fiduciaire pour la Somalie pour le développement des capacités, et la participation du FMI au projet de la Banque mondiale sur le soutien à la Gestion économique dans les Caraïbes (GEC). Pour en savoir plus, veuillez consulter la page Web des [Fonds thématiques pour le développement des capacités](#).

Tableau B5 : Assistance technique du Canada

(en millions de dollars américains)

Description	Total des décaissements de 2010-2011 à 2018-2019	Décaissements en 2019-2020
Remarques : Le financement du FMI en matière de développement des capacités est indiqué en dollars américains, au taux de 1,3910 dollar canadien pour un dollar américain en date du 30 avril 2020. Le tableau comprend uniquement les initiatives auxquelles le Canada a contribué.		
Source : FMI.		
CENTRES RÉGIONAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE		
Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes	29,6	2,8
Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine	12,6	0
Centres régionaux d'assistance technique en Afrique	10,4	0
Centre d'assistance technique financière du Pacifique	0	1,1
INITIATIVES DIRIGÉES PAR LES PAYS		
Sous-compte du Canada pour l'assistance technique mondiale	23,5	(2,6)
Activités de développement des capacités de l'Ukraine	21,7	0
Projet Canada-Caraïbes de gestion améliorée des finances publiques	16,6	0,5
Lutte contre le BA/FAT et certaines autres activités du Fonds	2,4	1,8
FONDS FIDUCIAIRES THÉMATIQUES À DONATEURS MULTIPLES		
Fonds fiduciaire pour le développement des capacités en Somalie	2,5	0
Fonds thématique BA/FAT	2,3	0
Sous-compte de la Banque mondiale pour certaines activités du Fonds	5,7	0
Initiative pour le renforcement et la réforme du secteur financier	0,1	0
Montant total	127,4	1,8

D'autres détails concernant les opérations du FMI, y compris sur ses activités de surveillance, de prêt, de développement des capacités et de gouvernance institutionnelle, se trouvent sur le [site Web du FMI](#).

Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la *Loi de Bretton Woods*)

Communiqué de la quarantième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 19 octobre 2019

Présidée par M. Lesetja Kganyago, gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud. Nous tenons à faire part de nos plus sincères condoléances au peuple et aux autorités des Bahamas pour les pertes en vies humaines et les conséquences dévastatrices de la récente catastrophe naturelle qui a frappé le pays.

Perspectives mondiales et priorités

La croissance de l'économie mondiale devrait être d'environ 3 % cette année, mais son rythme continue de ralentir depuis avril dernier. Elle devrait s'accélérer l'année prochaine, mais les perspectives sont très incertaines et sujettes à des risques de dégradation élevés : tensions commerciales, incertitude en ce qui concerne l'action des pouvoirs publics et risques géopolitiques, sur fond de marge de manœuvre limitée, de niveaux d'endettement élevés et en hausse, et de vulnérabilité financière accrue. D'autres difficultés de longue date persistent par ailleurs.

Nous utiliserons tous les outils stratégiques pertinents, individuellement et collectivement, pour atténuer les risques, accroître la résilience et consolider la croissance au profit de tous. Si besoin, l'espace budgétaire disponible devrait être utilisé pour soutenir la demande. Lorsqu'un rééquilibrage est nécessaire pour garantir la viabilité de la dette, la politique budgétaire devrait être soigneusement calibrée, propice à la croissance et susceptible de préserver les objectifs sociaux. Conformément aux mandats des banques centrales, la politique monétaire devrait faire en sorte que l'inflation reste sur la trajectoire des objectifs fixés ou se stabilise autour de ces objectifs, et que les anticipations inflationnistes demeurent ancrées. Les décisions des banques centrales doivent continuer d'être bien communiquées et fondées sur des données. Nous continuons de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et, si nécessaire, y remédierons, y compris au moyen de mesures macroprudentielles.

Pour assurer la stabilité des taux de change, les paramètres fondamentaux doivent être sains, les politiques économiques bien conçues et le système monétaire international résilient, afin de contribuer à une croissance et à un investissement vigoureux et durables. La souplesse des taux de change peut amortir les chocs, dans les pays qui peuvent l'appliquer. Nous reconnaissons qu'une volatilité excessive ou des mouvements désordonnés des taux de change peuvent avoir des conséquences négatives pour la stabilité économique et financière. Nous nous abstenons de procéder à des dévaluations compétitives et nous n'établirons pas de cible de taux de change à des fins de concurrence.

Nous ferons avancer les réformes structurelles visant à stimuler la croissance, l'emploi et la productivité, à accroître la résilience et à promouvoir l'inclusion. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer la gouvernance, notamment en luttant contre la corruption. Nous chercherons à favoriser l'innovation et des marchés plus concurrentiels et plus flexibles, et nous nous efforcerons de relever les défis liés à l'évolution démographique. Nous donnerons à chacun la possibilité de contribuer à l'activité économique et d'en partager les bienfaits, et apporterons une aide efficace à ceux qui subissent les conséquences des transitions en cours.

Nous redoublerons d'effort pour réduire l'incertitude qui entoure l'action des pouvoirs publics et renforcer la coopération et les cadres d'action internationaux.

- Les échanges libres, équitables et mutuellement bénéfiques de biens et de services ainsi que l'investissement sont des moteurs essentiels de la croissance et de la création d'emplois. Un système commercial international solide, assorti de règles bien appliquées pour relever les défis actuels et futurs, permettrait de soutenir la croissance mondiale. À cet égard, nous reconnaissons la nécessité d'apaiser les tensions commerciales et d'appuyer la nécessaire réforme de l'Organisation mondiale du commerce pour en améliorer le fonctionnement.
- Nous collaborerons pour réduire les déséquilibres excessifs à l'échelle mondiale au moyen de politiques macroéconomiques et structurelles favorisant une croissance mondiale durable.

- Nous soulignons qu'il importe de mettre en œuvre le programme de réforme du secteur financier dans les meilleurs délais, dans son intégralité et de manière systématique, et de mener à terme l'évaluation en cours des effets de ces réformes. Nous nous attaquerons également à la fragmentation dans le cadre d'une coopération constante sur le plan de la réglementation et du contrôle, nous adapterons la réglementation financière à l'évolution structurelle et à la mutation du paysage financier mondial, et nous comblerons les déficits de données.
- Nous œuvrons à l'établissement d'un système fiscal international moderne et équitable, notamment en ce qui concerne la fiscalité liée à la numérisation, et lutterons contre une concurrence fiscale dommageable, le transfert artificiel de bénéfices et d'autres problèmes fiscaux. Nous continuerons de traiter la question de la diminution des relations de correspondants bancaires et de ses conséquences néfastes. Nous continuerons également de nous attaquer aux sources et aux réseaux de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, au financement de la prolifération des armes de destruction massive et à d'autres flux financiers illicites.
- Nous continuerons de collaborer pour améliorer la transparence en matière de dette, promouvoir des pratiques financières durables de la part des débiteurs et créanciers, publics et privés, et renforcer la coordination entre les créanciers dans les situations de restructuration de la dette, en s'appuyant sur les instances déjà en place.

Il est essentiel de continuer à agir de concert pour relever d'autres défis qui transcendent les frontières. Nous soutenons les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés au niveau national et multilatéral pour remédier, accroître la résilience et faire face aux conséquences macroéconomiques des pandémies, de la cybercriminalité, du changement climatique et des catastrophes naturelles, des pénuries énergétiques, des conflits, des migrations, de l'afflux de réfugiés et d'autres crises humanitaires. Nous poursuivrons notre collaboration pour tirer parti des technologies financières tout en réglant les problèmes qu'elles soulèvent.

Activités du FMI

Nous saluons le Plan d'action mondial de la directrice générale. Conformément à son mandat, le FMI continuera d'apporter son aide à ses pays membres et de collaborer avec la Banque mondiale, des organismes de normalisation et d'autres partenaires aux fins suivantes :

- **Aider ses pays membres à atténuer les risques et à favoriser la croissance** : nous nous félicitons du vaste programme du FMI qui vise à améliorer les conseils de l'institution en matière de politiques monétaire et macrofinancière et attendons avec intérêt l'avancée des travaux en cours sur le cadre d'action intégré. Nous saluons également le fait qu'une attention accrue soit accordée à la gouvernance, y compris à la lutte contre la corruption, conformément au cadre de gouvernance du FMI. Nous demandons au FMI de poursuivre ses travaux sur les réformes structurelles, notamment en matière de concurrence, qui visent à stimuler la production potentielle.
- **Renforcer la viabilité de la dette et la transparence** : nous souscrivons à la mise en œuvre progressive de l'approche pluridimensionnelle du FMI et de la Banque mondiale qui consiste à collaborer avec les emprunteurs et les créanciers, notamment en aidant les pays membres à accroître leurs capacités de gestion de la dette, la transparence en matière de dette et le recours au financement responsable. Nous demandons également au FMI de continuer de collaborer avec ses pays membres pour renforcer les institutions et les cadres budgétaires et pour améliorer la publication de données sur la dette souveraine. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la mise en œuvre du cadre actualisé de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu ainsi que des examens du cadre de viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés et de la politique du FMI relative aux plafonds d'endettement.
- **Promouvoir des mesures visant à favoriser l'inclusion et à offrir davantage d'opportunités à tous** : nous saluons les efforts déployés par le FMI pour rendre opérationnelle sa nouvelle stratégie en matière de dépenses sociales. Nous souscrivons à l'attention accrue accordée aux pays fragiles et aux pays touchés par un conflit au moyen de stratégies d'accompagnement, d'un soutien financier adapté et d'activités de renforcement des

capacités. Nous soutenons également l'appui apporté aux pays sous forme d'analyses et de conseils pour les aider à atteindre les ODD. Nous demandons au FMI d'aider ses pays membres à accroître leurs recettes intérieures, notamment en collaborant avec ses partenaires au sein de la plateforme de collaboration sur les questions fiscales et en tirant parti de l'expérience acquise au moyen de stratégies à moyen terme, dans le cadre d'une approche adaptée pour les pays disposant de faibles capacités et pour les pays fragiles. Nous saluons les études macroéconomiques sur les questions d'inégalités, y compris entre les sexes, notamment dans l'établissement des budgets.

- **Moderniser la coopération mondiale :** Nous saluons la poursuite des efforts du FMI visant à mener une évaluation des déséquilibres mondiaux et des taux de change de façon rigoureuse, impartiale et cohérente sur le plan multilatéral. Nous appuyons les efforts déployés par le FMI pour atténuer les risques et renforcer la confiance dans le commerce en fournissant des conseils et des analyses macroéconomiques portant sur le commerce. Nous appelons de nos vœux la poursuite des travaux sur les causes et les conséquences négatives de la réduction des relations de correspondants bancaires, ainsi que l'aide apportée aux pays pour y faire face. Nous apprécions la collaboration du FMI avec d'autres institutions sur la réforme de la réglementation mondiale et sa contribution à cette question; ses activités visant à s'attaquer aux flux financiers illicites, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme; et ses travaux sur les questions de fiscalité internationale, y compris son analyse des conséquences de l'évolution de la fiscalité mondiale pour les pays à faible revenu et les pays en développement. Nous préconisons de redoubler d'efforts pour renforcer le dispositif mondial de sécurité financière et promouvoir un système monétaire et financier international résilient, notamment en revoyant certains éléments des instruments de prêt du FMI et en approfondissant la collaboration avec les arrangements financiers régionaux.

- **Faciliter l'établissement de solutions mondiales aux problèmes mondiaux :** Nous nous félicitons du travail mené par le FMI, en s'appuyant sur le programme d'action de Bali sur les technologies financières, sur les implications de celles-ci. Nous notons aussi avec satisfaction l'appui apporté aux pays qui s'efforcent d'accroître leur résilience face aux cyber-risques dans le secteur financier. Conformément à son mandat, le FMI répondra aux demandes croissantes de ses membres l'appelant à fournir des orientations sur la mise en œuvre, dans les pays, des stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. Nous sommes favorables à ce que le FMI continue de contribuer au renforcement de la résilience dans les pays exposés aux catastrophes naturelles, en particulier les petits pays et les pays à faible revenu, en collaboration avec d'autres institutions. Nous souhaitons également que le FMI vienne en aide aux pays affectés par les conflits, les migrations et les crises liées aux réfugiés.
- **Adapter les instruments pour mener et accompagner le changement :** Nous saluons les efforts que le FMI continue de déployer en vue d'améliorer ses activités de surveillance, au moyen de la revue exhaustive de la surveillance 2020 ainsi que des réexamens du programme d'évaluation du secteur financier et de la politique relative aux pratiques de taux de change multiples. Nous demandons au FMI de continuer de tenir compte des recommandations issues des réexamens de la conception et de la conditionnalité des programmes ainsi que des mécanismes concessionnels, en vue d'améliorer la conception des programmes et leurs résultats dans les pays bénéficiaires. Nous attendons avec intérêt l'examen des initiatives relatives aux normes de données et des données communiquées au FMI à des fins de surveillance, la mise en œuvre de la stratégie globale en matière de données et de statistiques, et la poursuite des efforts visant à intégrer le développement des capacités aux activités de surveillance et de prêt.

Nous saluons les efforts consentis par le FMI pour continuer d'apporter à ses membres un appui à forte valeur ajoutée et pour accroître son efficacité. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives prises pour attirer et retenir un personnel divers et hautement qualifié. Nous soutenons les initiatives en cours pour moderniser l'institution, dont la stratégie de gestion des ressources humaines, l'examen détaillé des rémunérations et des prestations, ainsi que les travaux sur la gestion du risque d'entreprise. Nous appelons le FMI à progresser dans la réalisation des repères fixés en matière de diversité pour 2020. Nous souscrivons à une répartition femmes-hommes plus équilibrée au conseil d'administration.

Ressources et gouvernance du FMI

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, afin de préserver son rôle au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous prenons note de l'absence de progrès en ce qui concerne l'augmentation des quotes-parts dans le cadre de la 15^e révision, et nous appelons le conseil d'administration à achever ses travaux sur la 15^e révision et un ensemble de réformes des ressources et de la gouvernance du FMI, ainsi qu'à faire rapport au conseil des gouverneurs dès que possible. Nous souscrivons au maintien de l'enveloppe de ressources actuelle du FMI et nous saluons la prolongation d'un an des accords d'emprunt bilatéraux de 2016. Nous attendons avec intérêt l'examen d'un éventuel doublement des nouveaux accords d'emprunt et une nouvelle série temporaire d'emprunts bilatéraux après 2020.

Au-delà de la 15^e révision, nous sommes déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et à poursuivre le processus de réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, la révision étant prolongée de 2020 au 15 décembre 2023 au plus tard. Dans ce contexte, nous restons déterminés à assurer le rôle fondamental des quotes-parts dans les

ressources du FMI. Tout ajustement des quotes-parts devrait se traduire par une augmentation des quotes-parts des pays dynamiques en fonction de leur position relative dans l'économie mondiale, et donc, probablement, de la part globale des pays émergents et des pays en développement, tout en protégeant la participation et la représentation des pays membres les plus pauvres.

Autres questions

Nous témoignons une profonde gratitude à Christine Lagarde, ancienne directrice générale, pour son mandat remarquable à la tête du FMI et pour les services rendus aux pays membres et à la communauté internationale au cours des huit dernières années. Sous sa direction, le FMI a mené d'importantes réformes pour maintenir son utilité et sa réactivité aux besoins de ses membres, notamment en modernisant ses activités de surveillance macrofinancière; en renforçant son appui financier, ses mécanismes de prêt et ses programmes de développement des capacités; en accordant une plus grande attention aux conséquences sociales et à la dimension humaine de ses politiques et activités; et en élargissant ses travaux aux changements climatiques, aux questions de genre, à la gouvernance et aux inégalités de revenu. Mme Lagarde s'est également employée sans relâche à garantir au FMI les ressources financières nécessaires pour accomplir sa mission, à assurer une plus grande représentation aux pays émergents et en développement dynamiques, ainsi qu'à susciter l'adhésion aux réformes de la gouvernance du FMI. Tous nos vœux accompagnent Mme Lagarde dans son nouveau poste à la Banque centrale européenne. Nous remercions également M. David Lipton, qui a assumé les fonctions de directeur général par intérim pendant la période de transition.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Mme Kristalina Georgieva, nouvelle directrice générale, et nous nous réjouissons de notre future collaboration pour relever les défis qui nous attendent.

Notre prochaine réunion aura lieu à Washington le 18 avril 2020.

Communiqué de la quarante-et-unième réunion du CMFI

Le 16 avril 2020

Présidée par M. Lesetja Kganyago, gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes de la pandémie de COVID-19. Notre devoir collectif le plus urgent est d'atténuer les répercussions sanitaires et économiques que la pandémie fait peser sur les peuples du monde entier. Nous demeurons convaincus qu'en travaillant ensemble, nous surmonterons les difficultés actuelles afin de préserver l'économie mondiale au bénéfice de tous.

Nous vivons une crise mondiale sans précédent. L'économie mondiale va se contracter brutalement cette année en raison des mesures sanitaires indispensables pour contenir le virus, des perturbations de l'offre et de la demande, ainsi que du durcissement des conditions financières. De nombreux pays font face à de graves problèmes, dont l'insuffisance des fournitures et capacités médicales. Plus particulièrement, de nombreux pays émergents et pays en développement assistent à une brusque baisse de la demande d'exportations et des prix des produits de base, à d'importantes sorties de capitaux, à des pénuries de devises et à l'alourdissement de leur dette.

Bien qu'une incertitude exceptionnellement élevée entoure les perspectives mondiales, nous prévoyons une reprise l'an prochain, car nous continuerons à déployer tous les instruments à notre disposition pour vaincre la pandémie, protéger les emplois et rétablir la croissance. Nous avons pris des mesures macroéconomiques extraordinaires et, en coopérant, nous renforcerons encore les mesures budgétaires, monétaires et de stabilité financière qui s'imposent afin de favoriser le retour rapide à une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive. Il est essentiel d'assurer une aide ciblée et conséquente pour offrir un filet de sécurité aux ménages et entreprises les plus touchés, et créer ainsi les conditions d'un prompt redressement. Nous nous félicitons des mesures prises par les banques centrales et les autorités financières pour alléger les tensions sur les conditions financières mondiales et maintenir la stabilité financière.

Nous souscrivons aux efforts déployés par le FMI pour aider les pays membres par l'appui financier, le conseil et le développement des capacités, en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales et partenaires. Nous saluons les mesures prises par le FMI face à la crise, dont la rationalisation de ses procédures, l'accélération et l'élargissement de l'accès aux financements d'urgence, notamment le doublement temporaire des limites annuelles d'accès aux ressources au titre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide, l'apport de liquidités au moyen d'une nouvelle facilité de décaissement à court terme pour les pays membres présentant des fondamentaux et des politiques très sains, et l'allègement du service de la dette accordé aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables dans le cadre du fonds fiduciaire réaménagé d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Nous appelons également le FMI à envisager d'autres outils qui pourraient répondre aux besoins de ses membres en fonction de l'évolution de la crise, en s'appuyant sur les enseignements pertinents tirés de précédentes crises.

Nous notons avec satisfaction les contributions promises jusqu'ici au fonds fiduciaire ARC et au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), et nous appelons de nos vœux des contributions supplémentaires en vue de garantir que le FMI puisse apporter son concours à ses membres les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous saluons l'approche coordonnée adoptée par le G-20 et le Club de Paris, et soutenue par le FMI et la Banque mondiale, visant à ce que les créanciers officiels bilatéraux accordent temporairement aux pays qui demandent un délai de grâce une suspension des paiements au titre du service de la dette. Nous appelons les créanciers privés à participer à cette initiative à des conditions comparables. Nous apprécions le fait que le FMI donne la priorité aux travaux liés à la crise, y compris en matière de dette et de risques pour la stabilité financière, en cherchant à favoriser une reprise viable et en cohérence avec des questions qui nous tiennent à cœur depuis longtemps.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous continuerons d'examiner de près les demandes de ressources du FMI. La capacité de prêt du FMI, de 1 000 milliards de dollars [américains], est essentielle pour maintenir la confiance dans le fait que l'institution est à même de remplir sa mission en aidant ses pays membres à surmonter la crise. Les récentes décisions du conseil d'administration sur le doublement des nouveaux accords d'emprunt et l'ouverture d'un nouveau cycle d'accords d'emprunt bilatéraux constituent des éléments importants à cet égard. Nous espérons que

les pays membres mettront rapidement en œuvre ces décisions. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et à poursuivre le processus de réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023 au plus tard.

Nous approuvons le Plan d'action mondial de la Directrice générale.

Notre prochaine réunion aura lieu à Washington le 17 octobre 2020.



SECTION C :

Les engagements du Canada à la Banque européenne pour les activités de reconstruction et de développement

Exigences en matière de rapports

La *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD) est entrée en vigueur en 1991 et constitue le cadre juridique à la participation du Canada à la BERD. Membre fondateur et huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et surveille les activités financières de cette dernière. Il le fait principalement grâce à ses sièges au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Comme le prévoit l'article 7 de la Loi sur la BERD, le ministre des Finances est tenu de déposer au Parlement un rapport d'activité annuel contenant un résumé général de toutes les opérations effectuées sous le régime de la loi, y compris les éléments concernant le développement durable et les droits de la personne. La présente section répond à ces exigences en matière de rapport.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Loi sur la BERD sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement](#).

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Au 31 décembre 2019, la BERD comptait 69 actionnaires, soit 67 pays, en plus de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. La BERD est active dans 38 pays de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et de la région de la Méditerranée méridionale et orientale.

Le capital social de la BERD est fourni par les pays membres, qui ont un droit de vote proportionnel. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants respectifs au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la BERD, ses parts représentant 3,4 % (ou 1,02 milliard d'euros) du capital de l'institution. De ce montant détenu par le

Canada, 213 millions d'euros représentent du capital d'apport, tandis que le reste constitue du capital sujet à appel⁹.

Tableau C1 : Souscriptions du Canada au capital de la BERD, au 31 décembre 2019
(en millions d'euros)

Description	Total
Remarque : Données tirées des états financiers de 2019 de la BERD.	
Souscriptions au capital et contributions	1 020,49
Montant versé	212,85
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	807,64
Part des souscriptions ou des contributions (%)	3,43
Part des voix (%)	3,43

Des renseignements sur l'exercice 2019 de la BERD (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019) sont fournis dans son [examen annuel](#) (en anglais) et dans son [rapport financier](#) (en anglais). De l'information supplémentaire sur le rendement de la BERD se trouve dans le [Rapport de viabilité](#) (en anglais) et le [Rapport de transition](#) (en anglais). La Banque diffuse une quantité considérable d'information sur ses diverses activités. Les publications de la Banque comprennent des guides d'information (comme le Guide des financements de la BERD), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux, des stratégies des pays et divers feuillets de documentation. D'autres renseignements se trouvent sur le [site Web de la BERD](#).

Les demandes de renseignements sur la BERD peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

À l'attention de : Fonction de l'accès à l'information
Banque européenne pour la reconstruction
et le développement One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni

Elles peuvent également être acheminées par courriel à l'adresse accessinfo@ebrd.com, ou au moyen du [formulaire de demande d'information](#) de la Banque (en anglais).

⁹ Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés de capitaux internationaux afin de financer leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement canadien et il figure dans les Comptes publics du Canada.

Le Canada au Conseil des gouverneurs

La plus haute autorité de la BERD est le Conseil des gouverneurs. Le Conseil se réunit chaque année et approuve l'examen annuel de la BERD, l'allocation nette des revenus et les états financiers, le rapport de l'auditeur indépendant, l'élection du président et du vice-président pour la prochaine assemblée annuelle, ainsi que d'autres points nécessitant l'approbation des gouverneurs. Les gouverneurs font une déclaration écrite lors des assemblées annuelles de la BERD. [La déclaration du Canada](#) (en anglais) énonce ses priorités à la Banque.

Chacun des 69 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'ancien ministre des Finances, Bill Morneau, était le gouverneur canadien à la BERD pendant la période de référence 2019-2020. M^{me} Marta Morgan, sous-ministre des Affaires étrangères, est la gouvernante suppléante pour le Canada.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil des gouverneurs, veuillez consulter la [page Web du Conseil des gouverneurs de la BERD](#) (en anglais).

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la BERD est responsable des activités générales de la Banque. Il comprend 23 membres, chacun représentant un pays membre ou un groupe de pays membres. Le Conseil d'administration aide à fixer l'orientation stratégique et financière de la Banque, en consultation avec sa direction. De novembre 2016 à septembre 2020, le Canada était représenté au Conseil d'administration de la BERD par M. Douglas Nevison. M^{me} Sarah Fountain Smith est l'actuelle représentante du Canada au Conseil d'administration de la BERD. L'administratrice du Canada au sein du Conseil d'administration de la BERD représente également le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez visiter le [site Web du Conseil d'administration de la BERD](#) (en anglais). Le bureau de l'administratrice représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie peut être joint par courriel à canadaoffice@ebrd.com.

Le Canada aux comités du Conseil

Le Conseil d'administration a créé 4 comités chargés de superviser les activités de la Banque. Il s'agit du Comité de direction du Conseil, du Comité d'audit, du Comité du budget et des affaires administratives et du Comité des politiques financières et opérationnelles. Cette division des tâches est conforme aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et fournit un système adéquat de contrôles, d'équilibre et d'incitations. En outre, cette structure garantit une discussion plus efficace au conseil d'administration, une fois que les initiatives sont prêtes à être approuvées.

Le Comité de direction du Conseil est chargé de coordonner les programmes de travail des comités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'achèvement des travaux en temps opportun. Outre certaines fonctions administratives, le président du Comité est le principal agent de liaison entre le Conseil et la direction. En 2019, le Comité était présidé par l'administrateur représentant l'Autriche, Israël, Chypre, Malte, le Kazakhstan et la Bosnie-Herzégovine.

L'objectif principal du Comité d'audit est de s'assurer que l'information financière est communiquée par la Banque de manière complète, exacte et pertinente, et en temps opportun. Le Comité supervise l'intégrité des états financiers de la Banque et s'assure que ses conventions comptables et ses principes de communication de l'information sont conformes aux exigences énoncées dans le Système international d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et sa mise en œuvre, ainsi que les fonctions des équipes d'audit interne, d'évaluation, de conformité et de gestion des risques. En 2019, le Comité était présidé par l'administrateur représentant l'Espagne et le Mexique.

Le Comité du budget et des affaires administratives est chargé de veiller à ce que les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque soient alignées sur ses priorités stratégiques. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'activités. Il supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines, le Fonds spécial des actionnaires et les utilisations du financement accordé par les donateurs. En 2019, le Comité était présidé par l'administrateur représentant la Norvège, la Finlande, la Lettonie et le Liban.

Le Comité des politiques financières et opérationnelles supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel et la politique sur les liquidités préparés par le Département du Trésor. Le Comité joue un rôle clé dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion du capital de la Banque; la cohérence et la coordination des politiques; les discussions sur des projets associés au système d'alerte rapide; et les préparatifs de fond de l'Assemblée annuelle de la BERD. Depuis 2007, le Comité est également chargé de superviser le processus de répartition du revenu net. Enfin, il est responsable de la politique environnementale et sociale de la Banque et des stratégies sectorielles de la BERD. En 2019, le Comité était présidé par l'administrateur représentant la Suisse, l'Ukraine, le Liechtenstein, le Turkménistan, la Serbie, le Monténégro et l'Ouzbékistan.

Avantages de l'adhésion à la BERD

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions sur les questions stratégiques et opérationnelles constituent un moyen important d'aider à influencer le développement économique et social dans les pays où la BERD intervient. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif primordial qui consiste à développer un secteur privé fort dans ces pays en mobilisant du financement pour des projets à fort impact sur la transition et en fournissant des conseils et une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque fournit au Canada un moyen de contribuer au développement dans les pays en transition qui ne font pas partie de nos programmes bilatéraux d'aide au développement. De plus, les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2019, 46 Canadiens étaient membres du personnel de la BERD, ce qui représente 1,24 % du total des postes.

Enfin, l'engagement du Canada contribue à sensibiliser les entreprises canadiennes aux possibilités offertes par la BERD. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque poursuit des opérations. La Banque compte souvent sur le secteur privé pour acquérir des biens et des services nécessaires à la mise en œuvre de projets de transition. Afin d'accroître la participation des sociétés canadiennes, le bureau de l'administratrice travaille assidûment avec la direction de la Banque pour sensibiliser davantage les entreprises canadiennes aux occasions d'affaires qui se présentent à la BERD. Les institutions financières canadiennes jouent également un rôle actif dans la gestion des émissions d'obligations internationales de la BERD.